L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

BUREAUX: rue de Chartres No 73 — NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 8 DECEMBRE 1864. — entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS: JEUDI MATIN, 8 DECEMBRE.

Ventes à l'encan de ce jour.

(Pour les heures et les détails des ventes, voir aux annonces.)

Par A. Bouligny—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, un terrain situé dans le Deuxième District, rue du Quartier, avec une maison basse en briques, &c.

Par E. Roger & Co—à leurs salles d'encan, marchandises sèches, linge fait, chapeaux, &c.

Par D. E. Morphy—en face du magasin No 47 rue des Magasins, drays et wagons.

Par Montgomery Bros—à leur salle de vente, 160 balles de coton. Aussi—sucre.

Par W. P. Vincent—à son magasin d'encan, 150 lots de vêtements fins.

Par McCerren & Landry—au Masonic Hall, un assortiment de meubles.

Par J. P. Boisseau—au coin des rues Magasins et Gravier, eau-de-vie, whisky, genièvre, café, fromage.

Nouvelles du Sud.

Les nouvelles qui suivent ont été reproduites par les journaux de l'Ouest du 1er décembre:

CARACTERE DU GENERAL LEE.

(Correspondance adressée de Richmond au Mobile News.)

Les piquets yankees disent que nombre de nos hommes ont été tués et blessés dans le canal, mais nous n'ajoutons aucune foi à leurs rapports et si nous le faisions, ce ne serait pas pour nous laisser intimider par un misérable tel que Butler. Et, ici, je dois désabuser vos lecteurs de l'idée que le général Lee est doué d'une nature si bonne qu'il ne peut jamais être ému au point d'éprouver une juste indignation. La vérité est que c'est un chrétien dans toute la force du terme, un chrétien tout à fait maître de ses passions, mais capable de terribles choses quand ses passions sont une fois surexcitées. Si jamais le temps arrive pour lui de se montrer tout entier à un ennemi barbare qui ne saurait être autrement rappelé à la raison, soyez sûr qu'il fera trembler non seulement toute la nation yankee, mais encore tout le monde éclairé. Que Dieu détourne ce jour, mais s'il arrive jamais, je vous préviens que toute la chrétienté en tremblera.

La garnison de Newbern.

(Richmond Whig du 24)

On dit, d'après des rapports qu'on croit être dignes de foi, qu'il y a maintenant à Newbern 4000 hommes de troupes seulement, la plupart blancs, et que les régiments nègres qui y avaient tenu garnison ont été envoyés en Virginie.

Recrutement de nègres dans le Mississippi.

(Grenada Picket du 1er novembre.)

Un nègre appartenant à Mme Townsend a été pendu par les citoyens à Dark Hill, comté de Carroll, jeudi dernier. Il s'occupait à lever une compagnie de nègres pour aller à Memphis. Quand il se vit atteint, il résista avec tant de violence qu'il se fit tirer dessus avant de se rendre. Il fut alors lié et pendu. Beaucoup d'autres nègres ont été impliqués dans ce mouvement.

Tentative d'évasion de Columbia.

(Columbia Guardian, Caroline du Sud)

Quelques officiers yankees ont fait, la nuit dernière, une très hardie et ingénieuse tentative pour s'échapper de la geôle. Le soir, on fait monter les prisonniers au second étage qui leur sert de dortoir. A l'angle sud-est de la geôle et à 12 pieds environ de distance, il y a une petite bâtisse en bois dont le comble est de niveau avec les fenêtres du second étage de la geôle. De l'une de ces fenêtres, les prisonniers yankees, au nombre de 28, avaient jeté un pont formé de leurs bois de lit qu'ils assurèrent de manière à ce qu'il ne put tomber. Minuit était l'heure fixée pour l'exécution du complot, mais malheureusement pour eux, le pont fut découvert par la garde et le coup manqua. Ils reçurent plusieurs coups de feu et à en juger par les traces de projectiles autour de la fenêtre et par les fragments de mortier et de briques trouvés à terre le lendemain, les prisonniers ont dû entendre siffler plus d'une balle dans leur corps de logis.

De la Paix.

(Jackson Mississippian)

Nous avons la conviction que la guerre durera tant que les parties contendantes ne rabattront rien de leurs prétentions et refuseront de se rencontrer à moitié chemin en faisant des concessions mutuelles. Il n'y a pas d'autre moyen de régler nos difficultés, si ce n'est dans le déshonneur d'une des deux parties; et y a-t-il un seul homme raisonnable au Nord ou au Sud qui désire la consommation de ce déshonneur? Dans la chaleur de la passion de tels sentiments ont prévalu et prévalent encore. Mais la froide raison apprendra au Nord et au Sud qu'un pareil résultat serait un suicide.

Les républicains du Nord visent tout leur pouvoir à la subjugation absolue et à la dégradation du Sud. Pauvres fous! Ne savent-ils pas que la soumission de notre part n'est pas la paix? Il y a, dans le Sud, des gens qui voudraient subjuguer le Nord, s'ils le pouvaient. Ils ne sont pas moins insensés que leurs adversaires. Il n'y a que la paix possible, qui soit honorable pour les deux parties. C'est là la seule paix qui puisse être durable, la seule paix digne de ce nom; la seule paix que les vrais patriotes puissent désirer.

Si le Sud était forcé d'accéder à un traité ignominieux, il ne faudrait rien moins qu'une armée permanente de 50,000 hommes pour en faire respecter les clauses. Il y aurait une lutte, une insurrection perpétuelle, qui finirait par une monarchie impériale ou une dictature militaire.

Que personne ne s'abuse. Il ne peut jamais y avoir de paix dans ce pays, si quelque Etat est forcé de subir le stigmate de la honte. De là la nécessité de faire une paix honorable pour tous les Etats.

La guerre, en conséquence, doit tuer des deux côtés le fanatisme, la bigoterie, le despotisme, et l'intolérance. Avant qu'elle finisse, ces mauvais génies de la destruction et ces ennemis des bons gouvernements dormiront bien profondément sous l'océan de sang et de larmes qu'ils ont fait répandre pour assouvir leurs insatiables appétits; et le bon génie de la conservation, de la charité chrétienne et du vrai républicanisme se lèvera pour gouverner et faire prospérer le pays.

Quand cela sera fait, qui pourra dire que la guerre n'était pas nécessaire? Espérons que la tempête du peuple américain approche de cette fin si désirable et qu'elle trouvera le moyen de se faire connaître et sentir.

Sans aucun doute, la grande masse du peuple des deux côtés désire sincèrement la paix aujourd'hui. Dans notre opinion, le peuple veut une solution à des conditions qui n'impriment aucune tache aux honneurs des deux gouvernements, et s'il échoue à obtenir une telle paix il faudra l'attribuer entièrement à sa faiblesse morale.

Un autre législateur de la Géorgie, accusé de déloyauté.

(Columbus Enquirer.)

Le comité de la Législature de Géorgie, nommé pour faire une enquête sur la loyauté de M. Alred, membre de la Chambre, représentant le comté de Pickens, a fait un rapport. Il y est dit que M. Alred a coopéré dans le Nord de la Géorgie, à la formation de plusieurs compagnies qui ont été armées et équipées par le général Sherman, pour faire partie des Home Guards, afin de défendre les unionistes et leurs propriétés dans cette partie de l'Etat, et que M. Alred a eu une commission dans une de ces compagnies, qu'il avait prêté le serment proposé par le général Sherman et qu'il avait adressé au gouverneur Brown la démission de sa place de représentant à la Chambre de l'Etat.

Pendant la discussion à laquelle a donné lieu la motion d'effacer son nom du rôle, la Chambre s'est ajournée.

Fabrique de fusils à Montgomery, Alabama.

Le correspondant du Mobile Register lui écrit de Montgomery à la date du 10 novembre:

La fabrique de fusils qui fut organisée ici au commencement de la guerre, et à la fondation de laquelle l'Etat a contribué si libéralement, n'a jamais pu être exploitée entièrement faute de bras. Sous la direction d'un habile et savant mécanicien, qui n'avait pour l'aider qu'une douzaine d'hommes versés dans cette branche d'industrie, la compagnie a réussi à installer toutes les machines, et des meilleurs modèles, pour la fabrication des fusils Enfield. Nous avons visité l'établissement, il y a un jour ou deux, et avons eu le plaisir de voir un échantillon des fusils qu'on est préparé à y fabriquer. Le fusil nouveau qui nous a été soumis est un beau spécimen du genre Enfield, parfaitement fini dans toutes ses parties. C'est dommage que la Compagnie ne puisse se procurer un nombre suffisant de machinistes pour mettre l'établissement en valeur dans toute son étendue. Nous ne croyons qu'on ait jamais importé dans la Confédération un meilleur fusil depuis le commencement de la guerre. Bientôt nous serons à même de fabriquer toutes les armes qu'il nous faut pour soutenir la guerre et assurer le triomphe de nos droits ainsi que l'établissement de notre indépendance.

EXCITATION A HOUMA.

(Du True Delta.)

Houma, 4 décembre—Le bruit court, depuis deux jours, que les rebelles, guérillas, vont venir de la côte ici pour faire une incursion et hier soir, une excitation considérable avait remplacé le calme qui régnait dans cette section. Les ponts au-dessus de la ville ont été enlevés et l'approche principale de la ville a été barricadée de wagons et d'autres machines qu'on avait sous la main, et les piquets ont été sur le qui vive toute la nuit dans l'attente d'une attaque. Ce matin, plusieurs habitants sont partis pour la ville afin de s'y mettre en sûreté.

Aujourd'hui, à 11 heures, deux compagnies de cavalerie ont passé par ici, allant faire une reconnaissance et beaucoup d'inquiétude règne dans la communauté.

La semaine dernière, un capitaine et douze soldats ont été pris à quelques milles en dessous de Houma, pendant qu'ils se livraient à une excursion de plaisir. Ils étaient allés trop loin et j'ai appris qu'ils s'étaient portés, sans autorisation, au delà de Houma. C'est tout ce que je sais jusqu'à présent [illegible].

Après avoir écrit ces lignes, j'ai reçu la nouvelle que 60 guérillas environ ont été vus ce soir près d'ici.

☞Académie de Musique—Monsieur LA TROBE dans son grand jeu [illegible]—CE SOIR.

LEGISLATURE.

7 décembre.

Sénat—Le comité sur la charte de ville fait son rapport qui est reçu et envoyé à l'impression.

La résolution relative à l'ajournement de l'assemblée générale le 14, est [illegible] renvoyée au règlement.

Le Sénat reprend ensuite la discussion sur le bill de la milice et, sur motion, toute action ultérieure est ajournée jusqu'à nouvel ordre.

M. O'Connell donne avis qu'il présentera une résolution pour fixer l'époque de la réunion de l'assemblée générale après l'ajournement.

Chambre—Le comité sur les [illegible] demande un secrétaire au salaire de $8 par jour. La demande est rejetée.

Le comité [illegible] sur la charte de ville fait son rapport qui est [illegible] et qui sera imprimé et tiré à 200 exemplaires.

Après une discussion sur le bill relatif aux moyens d'augmenter le revenu de l'Etat et de payer les intérêts de la dette, la Chambre s'ajourne.

Mademoiselle EVA BRENT chantera des morceaux de grands maîtres en français—CE SOIR, à l'ACADEMIE DE MUSIQUE.

CHRONIQUE LOCALE.

COUR PREVOTALE—Le Prévôt a ordonné la mise en liberté de J. G. Heim contre lequel il n'y avait pas d'accusation.

L'interrogatoire de José Bonaparte, capitaine de la goëlette Ada saisie dans le Vieux Bassin a commencé. La poursuite demande que la goëlette soit confisquée et se base sur ce qu'on a découvert à bord une quantité de marchandises qui ne sont pas mentionnées sur les permis. La défense essaie d'établir que l'accusé a agi de bonne foi. La suite de l'interrogatoire est remise à un autre jour.

Pierre Costeron, accusé d'avoir un mulet appartenant au gouvernement, a été renvoyé de la plainte. L'animal lui a été rendu.

PREMIERE COUR—Le juri a déclaré Rosannah Thomas coupable d'avoir enlevé soixante piastres d'une armoire, au No 206 de la rue Carondelet.

Isaac Hines, cuisinier du "Sam's Saloon", a été déclaré coupable d'avoir assailli un garçon de l'établissement.

Margaret Forsher, jeune fille de couleur, accusée d'avoir volé une montre, a été acquittée. On a trouvé la montre dans le ruisseau de la cour deux jours après l'arrestation.

LE VOTE ELECTORAL DE L'ETAT—Les électeurs se sont réunis hier afin de voter pour le président et le vice-président.

M. T. Stocker occupait le fauteuil et M. Spencer G. Hamilton était secrétaire.

Les électeurs ont, à l'unanimité, donné les sept voix de la Louisiane pour Abraham Lincoln et Andrew Johnson.

L'Hon. C. W. Boyce a été élu porteur du vote. Il partira incessamment pour Washington City.

MORTALITE.—Le bureau de santé annonce dans son rapport officiel, publié ce matin, qu'il y a eu 137 décès dans les limites de la Nouvelle-Orléans, du 28 novembre au 4 décembre.

Les maladies qui ont fait le plus de victimes sont: la petite vérole, 16; la consomption, 10; la diphterie, 10; la dyssenterie, 8; la variole, 7; la fièvre typhoïde, 5.

Ages—Au-dessous de 1 an, 25; de 1 à 2 ans, 6; de 2 à 5 ans, 14; de 5 à 10 ans, 17; de 10 à 15 ans, 5; de 15 à 20 ans, 4; de 20 à 25 ans, 3; de 25 à 30 ans, 6; de 30 à 40 ans, 14; de 40 à 50 ans, 13, de 50 à 60 ans, 10; de 60 à 70 ans, 5; de 70 à 80 ans, 2; de 80 à 90 ans, 3; de 90 à 100 ans, 1; 100 et au-dessus, 1; non déclarés, 6.

Nationalités—Afrique, 1; Danemark, 1; Angleterre, 2; France, 3; Allemagne, 3; Irlande, 11; Italie, 2; Mexique, 1; Prusse, 1; Espagne, 1; Suède, Etats Unis 73; Indes Occidentales 1; non déclarés, 36.

Il est mort 95 blancs, 26 nègres et 16 mulâtres.

TIGES A GAZ ELECTRIQUES.—M. C. Loeffler, 136, Chartres, vient de recevoir un envoi de tiges à gaz (brackets) qui, au moyen d'un petit appareil électrique qu'elles renferment, s'allument d'elles-mêmes sans qu'il soit nécessaire d'y appliquer la flamme d'une allumette. Voir l'annonce.

☞HENRI AUGUSTE dans le grand divertissement du Pêcheur de Naples, avec tout le corps de ballet—CE SOIR, à l'Académie.

EDITION D'HIER SOIR.

Nouvelles d'un jour plus récentes PAR L'OUEST.

Dates de New-York du 1er décembre.

Bataille à Franklin—Tentative d'évasion des prisonniers unionistes—Bruits sur Grant—La presse du Sud à propos de la campagne de Sherman—Autres nouvelles—Marchés de New York.

[Dépêches de l'Era.]

Affaire à Franklin.

New York, 1er décembre—Le TIMES contient ce qui suit:

Nashville, 30 novembre, minuit—L'ennemi à 4 P M a fait une lourde attaque sur Franklin avec deux corps et après une action obstinée, a été repoussé sur tous les points avec une perte de 6000 tués et blessés et de 1000 prisonniers parmi lesquels se trouve un brigadier général. Notre perte est de 50 hommes environ.

Nashville, 30 nov—Depuis quelques jours, les mouvements de l'armée n'ont eu lieu que pour prendre position. Les forces fédérales n'ont reculé que pour occuper des positions ailleurs. Nous tenons Franklin aujourd'hui, mais nous choisirons probablement un champ de bataille plus près de Nashville.

Il y a eu des escarmouches sans résultat pour les belligérants. Les probabilités sont qu'une bataille sera livrée dans les prochaines quarante huit heures. Nos forces attendent ce mouvement avec ardeur et sont pleines d'espoir et de confiance. On a reçu ici beaucoup de troupes qui ont été expédiées à divers endroits. De petits détachements de cavalerie rebelle opèrent à une faible distance de Nashville, mais ils ne font pas grand mal. Les communications par chemin de fer avec Chattanooga sont intactes et les trains passent régulièrement.

Il y a beaucoup d'agitation parmi les citoyens par suite de l'approche de l'armée de Hood. Le corps du brigadier général A. J. Smith est arrivé ici cette nuit.

New York, 1er décembre—Le Richmond Dispatch du 28 dit: les journaux de la Géorgie publient beaucoup de choses sur les mouvements de Sherman, et presqu'autant sur les nôtres; il serait imprudent de les reproduire. On savait d'une manière assez certaine que l'aile gauche de Sherman, quand elle est arrivée à Madison, comptait 16,000 hommes. Ils ont brûlé la ville avant de la quitter.

Les journaux d'Augusta montraient qu'il y avait beaucoup d'irritation dans cette ville, il y a une semaine, et le grand besoin allégué de troupes avait pour but, suppose-t-on, de lever les nègres.

Un des journaux de cette ville redoutait beaucoup la connivence des citoyens avec Sherman quand celui-ci viendrait. La presse rebelle insiste beaucoup sur l'importance d'Augusta et de Macon pour la Confédération, et dit que leur chute serait un grand désastre.

Le Richmond Whig tire quelque consolation du fait avancé, auquel il s'efforce de croire, que l'armée de Sherman n'avance en moyenne que de 7 milles par jour.

Le Richmond Enquirer du 28 novembre dit que jeudi dernier une tentative sérieuse d'évasion a été faite par les prisonniers fédéraux détenus à Salisbury, Caroline du Nord, et que cette tentative a été déjouée aux dépens d'une quantité considérable de sang yankee. Il paraît qu'un complot avait été formé parmi les prisonniers qui se trouvent à Salisbury, au nombre de 1300, de tomber sur la garde intérieure du campement, de passer par la ligne du parapet, et après avoir pris toutes les armes qu'ils pourraient trouver, de marcher dans le Tennessee par la Caroline du Nord, et d'effectuer ainsi leur évasion. Ils ont réussi dans la première partie de leur programme.

Ils se rendirent maîtres de la garde de l'intérieur et deux hommes qui résistaient furent tués. Ils attaquèrent ensuite la garde du parapet qui combattit bravement contre des forces inégales jusqu'à ce que l'alarme fut donnée à la garnison et alors deux pièces d'artillerie furent amenées et braquées contre le campement. Deux hommes de la garde du parapet furent tués dans cette courageuse défense.

L'artillerie ouvrit son feu à propos et après quelques décharges de mitraille les insurgés crièrent merci, en déclarant qu'ils ne feraient plus de pareille tentative à l'avenir.

Ils étaient alors complètement entourés et bien leur en prit de se soumettre et d'implorer leur grâce. Dix minutes de plus, tout le camp aurait été une scène de massacre. Quarante prisonniers ont été tués et un grand nombre ont été blessés. Ainsi a échoué ce complot extravagant.

New York, 1er décembre—Un journal de Richmond du 28 dit que le général Grant fait passer des troupes sur la gauche et si le temps continue à être favorable, il peut faire un effort dans cette direction.

New York, 1er décembre—Le major-général Gilmore part aujourd'hui pour la Nouvelle-Orléans, où il se rapportera au général Canby, dans le but d'inspecter les défenses des divers postes et fortifications de la division militaire de l'Ouest.

New York, 1er décembre—Suivant une correspondance de la forteresse Monroe au World, la Florida avait reçu ordre d'aller à Norfolk faire du charbon, mais au moment de partir elle fut abordée par le transport l'Alliance et sérieusement avariée. Elle était en mauvais état au moment où elle fut capturée, et après cette dernière collision on dut faire jouer constamment la pompe à vapeur. Elle s'emplissait à raison de huit pouces par heure. On mit en mouvement une pompe additionnelle et on fit tous les efforts pour la maintenir à flot mais sans succès, et avant qu'on eût pu la remorquer en eau basse elle coula.

New York, 1er décembre—La ville était hier soir remplie de rumeurs suivant lesquelles les forces de Grant marchaient sur Richmond de concert avec la marine; on disait que la flotte avait passé le canal de Dutch Gap et qu'un mouvement important s'effectuait dans la vallée de la Shenandoah. On n'a reçu ce matin aucune confirmation de ces rumeurs.

Le juge Holt, dit une dépêche à la Tribune, a été désigné comme successeur de M. Bates avocat-général.

On écrit de Martinsburg au Herald au sujet de l'affaire de New Creek: Le colonel Latham [illegible], de la Pennsylvanie, qui commandait, ayant été averti d'un engagement à Maysfield, tint ses hommes prêts pour une attaque et les gardes sur pied toute la nuit, mais l'ennemi n'arrivant pas, on relâcha le lendemain de la vigilance observée jusque là et Rosser tombant sur les piquets entra dans les lignes avant qu'on pût réunir les hommes. Nous avons perdu six ou sept canons et 300 hommes. Le colonel Latham qui avait disparu s'est retrouvé le 30 à une distance éloignée du lieu du combat.

Un correspondant écrit de Mexico au Herald, le 31 octobre, pour lui représenter l'état du pays sous le régime impérial comme déplorable. Le commerce est dans un état de stagnation et l'agriculture a été entravée par le brigandage, les meurtres et les vols qui se commettent depuis deux ans sur tout le territoire. Les articles de première nécessité sont rares et on dit que des gens meurent de faim à Mexico et à San Luis.

Washington, 1 décembre—Des personnes qui ont vu des journaux de Richmond du 29 disent qu'ils contiennent des dépêches d'Augusta du 26, annonçant que Sherman s'était rapproché de cette ville, mettant en doute les assertions des journaux de Savannah du 26, et disant qu'il a été déjoué dans ses efforts pour traverser l'Oconee et que sa tentative pour marcher vers l'Est a échoué.

Les Rebelles prétendent qu'ils occupent toujours Macon. Le Richmond Enquirer [illegible] cette ville.

Collingwood, Ouest Canada, 1 décembre—Les autorités de la douane ont saisi hier des caisses contenant des affûts de canon, de la mitraille, &c., [illegible]. On attend tous les jours le steamer Georgian.

Marchés de New-York.

New York, 1 décembre—Le coton est calme. L'or est à 230. La farine [illegible].

Nouvelles de l'Arkansas.

Guérillas—Saccage de deux plantations—Mort d'un économe—Fermeture des lignes à Helena.

Nous lisons dans le Memphis Bulletin du 3 décembre:

Jeudi, une bande des guérillas d'Adam fit une descente sur la plantation de Ben Hardin à Hardin's Landing, sur le côté arkansien de la rivière, et après avoir pillé la maison, réunirent tous les animaux de la ferme et décampèrent en emmenant M. Hardin prisonnier. Il fut forcé de les suivre plusieurs milles dans une direction vers le Nord, avant de parvenir à avoir sa liberté. Ils retinrent les propriétés qu'ils lui avaient prises. La bande se composait de 17 hommes.

Ils visitèrent aussi la plantation Berry, à deux milles au dessous de Hardin et firent une grande razzia. L'économe qui voulut résister fut tué à coups de fusil. La plupart des membres de la famille Berry étaient à Memphis où ils sont encore.

Le général Buford a ordonné que les lignes autour de Helena fussent fermées pour tout le monde. Les étrangers arrivant à Helena, par steamers, sont requis, aussitôt qu'on les découvre, de déguerpir immédiatement avec des passes qui leur sont délivrées.

Le steamer James Watson est encore détenu à Helena. Ses officiers sont accusés d'avoir fait des opérations illégales sur le coton.

Opérations militaires.

Opposition à la marche du général Sherman—Ce qu'a fait le général Beauregard—Les rebelles croient qu'il connait les plans de Sherman—la campagne du général Grant et le mouvement actuel dans l'Ouest.

[Correspondance du WORLD.]

Baltimore, 24 novembre.

Les renseignements suivants sur les opérations du général Sherman peuvent être regardés comme authentiques et dignes de confiance. Ils viennent du Sud et ont été donnés par des hommes connaissant personnellement les faits dont ils parlent. Vos lecteurs se rappelleront que l'impression générale au Nord a été que dans toute cette affaire les confédérés ont été surpris et que tout ce que le général Sherman a fait était justement ce qu'ils n'attendaient pas qu'il fit; qu'ils s'attendaient à un mouvement dans une direction entièrement différente; et qu'aucune mesure n'avait été prise par les meneurs rebelles, pour faire face aux manoeuvres de Sherman dans cette direction.

Un moment de réflexion suffira pour convaincre toute personne raisonnable que cette vue de la situation est nécessairement erronée. Si elle était juste, il serait logique de dire que les généraux confédérés ont perdu le sens commun et que cette faculté de pénétrer les desseins de leurs ennemis, faculté par laquelle ils se sont si bien signalés dans cette guerre, les a abandonnés et en un mot qu'ils ne sont plus à même de raisonner juste.

La vérité est, d'un autre côté, comme je le démontrerai tout à l'heure, que le général Sherman fait maintenant exactement ce que le général Lee, Jefferson Davis et le général Beauregard supposaient qu'il essaierait de faire il y a deux mois. Il ne se livre maintenant à aucune tentative que les chefs rebelles n'aient prévue et à laquelle ils n'aient pourvu.

Ce qui a suivi la capture d'Atlanta.

La place d'Atlanta fut capturée le 3 septembre, et le général Sherman n'a commencé son expédition que le 10 novembre. Il y a donc eu un intervalle de deux mois, dans la saison de l'année la plus favorable aux opérations militaires, parce que les routes alors étaient bonnes et les fruits de la terre dans cette condition à dispenser toute colonne volante de porter aucuns vivres avec elle. Qu'ont fait les chefs rebelles, en ce qui concerne l'armée de Sherman, pendant ce long intervalle? Sont-ils restés oisifs et étourdis aux exploits merveilleux du conquérant d'Atlanta, et ont-ils perdu leur temps à faire de vaines conjectures sur les mouvements futurs de Sherman? Voyons un peu:

Conseil secret de guerre à Richmond.

Le général Sherman proclama un armistice de 20 jours et le président Davis convoqua un conseil de guerre, qui se rassembla à Richmond vers le 10 ou le 15 septembre. Ce conseil s'ajourna et se réunit plusieurs fois, et ne termina pas ses délibérations avant le 1er octobre. Il était composé de sept ou huit des plus distingués généraux du Sud, bien qu'ils ne fussent pas tous présents à toutes les réunions. A quelques unes des séances du Conseil, les aides-de-camp de quelques généraux éloignés, tels que Magruder et Price, furent présents, et contribuèrent, de leurs renseignements personnels, à l'instruction de questions militaires offertes à la discussion des membres. On y délibéra sur les plans à suivre pour la campagne de l'automne et celle de l'hiver, et l'une des premières mesures arrêtées fut la nomination du général Beauregard au commandement de la division militaire de l'Ouest, à l'est du Mississipi, comprenant le département de la Géorgie et du Tennessee sous le général Hood, le département de l'Alabama, du Mississipi et de la Louisiane sous le général Taylor. Au commencement d'octobre le général Beauregard était déjà à son poste.

Dessein de Grant de prendre Richmond—Beauregard en profite.

Le plan des opérations adopté par ce conseil n'était pas définitif. Il dépendait des circonstances, et c'est à cause de cela que les membres du conseil n'arrivèrent pas plus tôt à une décision finale. Et quand à la fin ils se séparèrent, ils furent obligés de faire dépendre leurs calculs des mouvements de Grant et de Sherman.

Ces mouvements, ils les ont attendus jusqu'à ce jour. Le danger que courait Petersburg et Richmond n'était pas encore passé. La saison était de nature à favoriser une grande attaque combinée sur la capitale. L'armée de Grant était connue pour être en grand complet, et il n'y avait pas de raison pour qu'on ne tentât pas de faire une attaque. En outre il était connu à Richmond, vers le 12 octobre, que les 6me et 9me corps avaient reçu l'ordre de rejoindre Grant devant Petersburg, et ce fut pour empêcher cette jonction que le gén. Early attaqua Sheridan le 19.

Opinion des rebelles sur l'attaque du 27.

Jusqu'à ce qu'il fut certain que Grant avait abandonné l'idée d'une grande attaque combinée sur Richmond, il n'était pas prudent de détacher de ce point aucunes troupes pour les envoyer dans l'Ouest; et on ne fut certain de cela qu'après le 27 octobre.

Quelle qu'ait été la déception du loyal peuple du Nord sur les batailles du 27 près de Petersburg et de Richmond, les chefs rebelles ne s'y laissèrent pas prendre. Ils furent convaincus que ce devait être dans les intentions de Grant une bataille décisive; qu'il avait espéré gagner une position sur le chemin de fer de Lynchburg, d'où il pourrait tourner les travaux élevés à Petersburg et isoler entièrement la ville, ce qui entraînerait la chute de Richmond.

Beauregard organise ses forces et se prépare à agir contre Sherman.

Pendant tout ce temps, le général Beauregard n'a pas été oisif. Les deux mois de délai que Sherman a perdus à Atlanta, furent pour lui un temps précieux et il en a profité autant que possible. Ses espions et ses éclaireurs lui rapportaient chaque jour ce qui se faisait le long des lignes ennemies. Le recrutement des troupes dans tous les Etats faisant partie du commandement de Beauregard, était vigoureusement poursuivi; et bien qu'il restât tranquille sans donner aucun signe d'activité, il connaissait cependant tous les mouvements de Sherman et quand il brûla et quitta Atlanta, Beauregard était déjà sur ses traces, sachant parfaitement l'objet qu'il avait en vue, et ayant pris toutes ses dispositions avec le général Hood.

Route du général Sherman.

Le général Sherman prit avec lui tous les ustensiles propres à l'extraction des rails et à la destruction des chemins de fer. Mais à mesure qu'il s'approchait de Macon, ses ustensiles lui étaient moins utiles qu'il ne l'avait prévu. Les Confédérés l'avaient précédé. Ils n'avaient pas arraché tous les rails; mais ils avaient détruit une assez bonne partie de la voie pour la rendre inutile comme voie ferrée, et ils en avaient laissé une partie assez grande en bon état pour engager Sherman à perdre plusieurs jours afin de compléter l'oeuvre.

Que signifie cette destruction de chemins de fer par les Rebelles? Cela signifie que les plans de Sherman étaient connus du général Beauregard avant l'évacuation d'Atlanta par les Fédéraux, et il connaissait non seulement son but, mais encore la véritable route qu'il devait suivre. On a trouvé sur cette ligne des entraves auxquelles on ne s'attendait pas; et bien que dans la fertilité de ressources Sherman les ait surmontées, il n'en a pas moins perdu un temps précieux.

Beauregard envoie des troupes pour faire face à Sherman.

Dans l'intervalle Beauregard avait représenté une seconde fois l'évacuation de Corinth. Hood a 35,000 hommes, le général Taylor 15,000, Beauregard lui-même 15,000 de plus—65,000 en tout et 65,000 hommes de bonnes troupes. Pendant un temps, Beauregard et Hood ont fait de grandes démonstrations de forces près de Corinth, Tuscumbia et Florence. Mais vers le 12, dit-on, Beauregard a commencé à envoyer des troupes par le chemin de Corinth à Selma, Alabama. Il suffit de jeter un coup-d'oeil sur la carte pour se rendre compte de ce mouvement. De Selma à Macon, il y a une communication directe par chemin de fer. Le général Sherman espère trouver Macon sans défense; mais si nos aperçus sont corrects, quand il arrivera dans le voisinage de cette ville, il trouvera qu'il était attendu; il y verra des fortifications, et Beauregard à la tête de 60,000 à 65,000 hommes. Il y aura une bataille à Macon et le résultat décidera de la fortune de la campagne de Sherman.

FEUILLETON.

LES MILLIONS DU COUSIN GASPARD.

Scènes du cap de Bonne-Espérance.

PAR ALFRED DE BREHAT.

VII—Suite.

Ranimées pourtant par la gorgée qu'elles avaient avalée, les pauvres petites trouvèrent la force de poursuivre jusqu'à la rivière. Là, elles purent enfin se désaltérer, quoique l'eau eût encore une couleur jaunâtre, qui, en toute autre circonstance, aurait dégoûté la personne la moins difficile.

—Ce doit être une branche de la rivière Blak ou de quelque affluent de la rivière Orange, dit Mme Bartelle. Si nous pouvions la traverser, ce serait le meilleur moyen de faire perdre nos traces à nos ennemis.

—Oui, mais comment faire? demande Toinette.

—Il faut trouver un gué.

—Et les crocodiles, madame!

—Tu en as vu?

—M'est avis qu'il y en a un là, tenez, voyez-vous, sur la vase, à droite? Tenez! le voilà qui ouvre la gueule.... Jésus, mon Dieu, quelle horrible mâchoire!

—Il faut pourtant que nous passions! dit Mme Bartelle avec désespoir.

—Et dire que vous n'avez plus même de fusil!

—Hélas! non; ce maudit rhinocéros a brisé la crosse du mien. N'importe, il faut à tout prix mettre une barrière entre nous et M. Morany.

En parlant ainsi, elle coupa une branche d'arbre longue de sept à huit pieds, qu'elle dépouilla de ses feuilles. Munie de cette gaule, elle s'avança sur le bord de la rivière et la sonda à divers endroits. Quand la profondeur lui paraissait diminuée à certaine place, elle pénétrait résolûment dans l'eau et continuait à sonder le terrain.

Outre la crainte d'être emportée par le courant, elle était surtout tourmentée par la frayeur des crocodiles. Aussi faisait-elle le plus de bruit possible, en frappant l'eau avec sa gaule, afin d'éloigner ces terribles animaux.

Après plusieurs essais infructueux, elle remarqua un endroit où l'herbe du rivage semblait avoir été foulée par le passage de divers animaux. Elle courut aussitôt à cette place et trouva en effet le gué qu'elle espérait découvrir.

L'eau n'avait à cet endroit que trois pieds environ de hauteur.

Juliette entra résolument dans la rivière, la traversa et revint ensuite sur ses pas pour chercher ses enfans. Elle prit Cécile sur son dos. Toinette la suivit chargée d'Emma. Les deux femmes s'escrimaient de leur mieux avec leur gaule et poussaient de grands cris afin d'effrayer les alligators. Un de ces animaux les suivit à quelques pas de distance, mais il se contenta de faire claquer ses énormes mâchoires sans se précipiter sur la proie qu'il convoitait.

Laissant au soleil le soin de sécher leurs vêtements sur leurs corps, elles se remirent en marche. Quand vint le soir, elles étaient encore au milieu de l'interminable prairie. Il leur fallut y passer la nuit. Elles eurent à subir de cruelles angoisses et furent torturées par les moustiques qui s'abattaient par milliers sur leurs mains et leurs visages.

Le lendemain, Juliette se réveilla en proie à un malaise extrême. Des frissons parcouraient tout son corps. Une chaleur brûlante leur succédait. Un instant après ses membres étaient glacés, tandis que ses pieds enflés lui faisaient éprouver la même sensation que si on les avait exposés à la vapeur d'eau bouillante. Ses paupières gonflées la faisaient horriblement souffrir. Son pouls battait avec une rapidité insolite. Malgré tout son courage, elle ne pouvait presque plus marcher.

—Il faut nous arrêter, madame, dit Toinette, en dévorant ses larmes. Reposez-vous.

—Non, répondit la courageuse jeune femme; si je m'arrêtais, je ne pourrais plus me relever.

—Mais vous ne pouvez plus marcher.

—N'importe; je marcherai. Il faut à tout prix que nous sortions de cette prairie et que nous trouvions à manger pour ces pauvres enfans.

Au bout de deux heures d'efforts surhumains, Juliette n'avait encore fait que deux milles tout au plus. Voyant que la force manquait tout à fait à sa maîtresse, Toinette prit les devans, laissant Juliette et les enfans cheminer lentement sur ses traces. Elle découvrit bientôt une de ces fourmilières abandonnées qu'on rencontre en Afrique, et qui ont quelquefois quatre ou cinq mètres de hauteur. Elle parvint à grimper dessus et jeta un regard autour d'elle. Elle descendit précipitamment et revint sur ses pas.

—Madame, dit-elle, je vois là bas des arbres et un espace couvert de petits buissons. Aurez-vous la force de pousser jusque là?

—Oui, murmura Juliette; il le faut.

Elle s'appuya sur le bras de sa fidèle domestique, et continua sa route.

Au bout de quelques minutes, l'accès de fièvre diminuant un peu de violence, Mme Bartelle eut même la force de porter une de ses filles.—Elle arriva à la lisière de la prairie et déposa son cher fardeau sur le sol.

—Des melons, maman, des melons! s'écria tout à coup la petite Cécile.

—Où donc, ma chérie?

—Là maman; regarde.

Et sa petite main étendue désignait, en effet, une énorme quantité de melons d'eau qui poussaient non loin de la prairie.

—Laissez-moi d'abord y goûter, dit Mme Bartelle.

Elle cueillit un de ces melons, en coupa une tranche et la goûta du bout des lèvres. Elle la rejeta aussitôt, en faisant une grimace de dégoût. Le melon était d'une telle amertume qu'il fallut renoncer à le manger.

—Ah! mon Dieu! mon Dieu! s'écria Cécile en joignant les mains avec désespoir.

—Attends, dit Mme Bartelle, qui se rappela avoir lu dans les ouvrages sur l'Afrique que quelques melons amers se trouvaient parmi d'autres d'une excellente qualité.

Un autre melon se trouva délicieux. Elle en donna quelques tranches à ses filles et à Toinette, qui dévorèrent avec avidité cette chair fraîche et sucrée.

Pressée par la faim, elle-même en mangea aussi, quoiqu'elle prévît que cela ne ferait qu'augmenter la fièvre.

L'accès la reprit en effet dans la soirée. Il fallut toute son énergie pour qu'elle pût allumer du feu et préparer avec Toinette le lit des enfans.

VIII

Pendant trois jours, les pauvres fugitives vécurent de fruits sauvages et de quelques racines qu'elles faisaient griller sous les cendres. Épuisées par la fièvre, les forces de Mme Bartelle diminuaient chaque jour. L'inquiétude qui la dévorait augmentait encore les souffrances et les ravages de la maladie.

Toinette aussi commençait à ressentir les atteintes de la fièvre et les frissons qui l'accompagnent.

Bientôt elle fut plus abattue encore que Mme Bartelle, car l'énergie prodigieuse de la jeune femme et son amour maternel suppléaient aux forces qui lui manquaient.

Les enfans étaient fatigués. Leurs petits pieds, enflés par la marche, déchirés par les épines et les pierres à travers leurs souliers en lambeaux, leur causaient de cruelles souffrances.

Bientôt un horizon de sable jaune, diapré à de longues distances par quelques buissons rabougris de plantes épineuses, se présenta aux regards des voyageuses.

C'était le désert qui s'étendait à perte de vue en surface aride et désolée.

Mme Bartelle reconnut qu'elle avait complètement perdu sa route.

La pauvre femme ne se sentait plus néanmoins la force de marcher à travers les hautes herbes et surtout de traverser de nouveau la rivière.

Dans le désert, au moins, la vue s'étendait à plusieurs lieues, tandis qu'au milieu des bois un animal pouvait passer à deux milles de Mme Bartelle sans qu'elle s'en doutât.

Lorsque, complètement écrasée par le malheur, on n'aperçoit plus aucun moyen d'échapper aux dangers qui vous menacent, on devient en quelque sorte fataliste. On prend pour l'acquit de sa conscience des précautions qu'on sait inutiles, et on marche les yeux fermés sur les périls que le destin nous oblige à braver.

Il en fut de même pour Mme Bartelle. Toinette et elle se chargèrent de toutes les provisions qu'elles purent réunir en fait de melons, fruits et racines. Avec des roseaux tressés, Juliette fit deux espèces de paniers ou de seaux dont elle doubla l'intérieur de larges feuilles et qu'elle remplit d'eau.

Ainsi chargée de ce fardeau si pesant pour une femme, et surtout pour une pauvre créature épuisée par la fièvre, la fatigue et l'insomnie, Mme Bartelle reprit sa marche. Elle se trouva bientôt sur un sol formé de sable jaune, dans lequel les pieds enfonçaient jusqu'à la cheville. Un soleil de feu dévorait les voyageuses; sa réverbération sur le sable brûlait leurs yeux et leur visage.

De temps en temps, Mme Bartelle et Toinette essayaient de porter les enfants qui se traînaient avec peine; mais, au bout de quelques minutes, la force manquait aux pauvres femmes. Il fallait s'arrêter encore.

Quand vint la nuit, Juliette regarda vainement autour d'elle pour chercher un abri. Partout le désert, c'est-à-dire le sable aride et brûlant. Pas même du bois pour faire du feu afin d'éloigner les bêtes féroces qu'on entendait déjà rugir dans le lointain.

Dès le second jour, l'eau était épuisée et les provisions gâtées. Rien ne résiste à l'action de ce soleil de feu.

On se coucha sans souper. Le lendemain, il fallut repartir sans avoir mangé. Les enfants avaient tellement soif qu'elles ne pouvaient plus ni parler, ni pleurer. Leurs yeux secs et agrandis par la souffrance s'attachaient avec un profond désespoir sur le visage bouleversé de leur mère.

Une angoisse affreuse étreignait le coeur de Juliette et redoublait la fièvre qui la consumait. Avant la chute du jour, il fallut s'arrêter. Les forces manquaient à tout le monde. On se laissa tomber sur le sable, à côté d'une touffe de mimosas de deux pieds de hauteur tout au plus.

—Madame, murmura Toinette, il m'est impossible d'aller plus loin. Je sens que je me meurs. Que Dieu ait pitié de vous et de ces pauvres enfans!

Les petites filles coururent à elle et se jetèrent dans ses bras en pleurant. Toinette les serra convulsivement sur son coeur, puis ses bras retombèrent sans force, et la pauvre femme resta étendue comme un cadavre sur le sol. Elle n'était pas morte cependant, car Mme Bartelle sentait encore les battements de son coeur.

—C'est la soif qui la tue, se disait Juliette avec angoisse... et pas une goutte d'eau!

Quelque temps avant de s'arrêter, Mme Bartelle avait remarqué à deux milles environ, dans le désert, un endroit où croissaient quelques mimosas et quelques plantes de même nature dont le feuillage plus vert et plus touffu indiquait peut-être la présence d'une source. Ce n'était qu'un indice bien vague, mais, en pareille circonstance, c'était la branche à laquelle se cramponne le naufragé.

Après une heure de lutte et d'inquiétude, Mme Bartelle se décida à quitter ses enfans pour se rendre jusqu'à l'endroit où elle espérait trouver une source. Malgré leurs souffrances, les petites filles s'étaient endormies.

—Que Dieu vous protège, mes petits anges! murmura la pauvre mère en se penchant vers elles pour les embrasser.

A ce moment Cécile se réveilla en disant d'une voix douloureuse:

—Que j'ai soif, mon Dieu! que j'ai soif, maman!

Et la pauvre enfant appuyait sa tête endolorie sur le sein palpitant de Juliette, qu'elle entourait de ses petits bras.

Mme Bartelle eut beaucoup de peine à s'en dégager. On eût dit qu'un secret pressentiment avait révélé à la pauvre enfant que sa mère allait la quitter et qu'elle cherchait à la retenir.

Enfin Mme Bartelle parvint à s'éloigner. La nuit commençait à tomber. A peine Juliette pouvait-elle distinguer désormais les arbustes vers lesquels elle se dirigeait.

Afin de retrouver son chemin dans l'obscurité, elle coupa quelques branches de mimosas et les planta sur la route qu'elle suivait.

Ainsi qu'il arrive presque toujours dans le désert comme sur l'eau, la distance à parcourir était beaucoup plus grande que Mme Bartelle ne l'avait supposé. La pauvre femme n'avançait d'ailleurs que bien lentement.

L'obscurité devint bientôt si profonde, que Juliette perdit tout à fait de vue le but de son excursion.

Tandis qu'elle cherchait à le retrouver, avec un courage et une persévérance héroïques, elle entendit à peu de distance, sur le sable, le bruit des pas de quelques animaux [illegible].

A continuer.

☞Venez admirer Mademoiselle ROSITA et M. ALEXANDRE ZANFRETTA, dans leurs doubles danses sur la corde tendue—A l'Académie de Musique—CE SOIR.

BULLETIN FINANCIER.

Mercredi soir, 7 décembre.

Le marché est encore très animé. Le coton a encore faibli par suite de l'état de notre marché monétaire, d'une nouvelle baisse dans le change américain et des avis décourageants de New York. La demande a été [illegible]; les transactions ont excédé les 200 balles annoncées, ce qui porte les ventes des dix derniers jours à 400 balles et [illegible] de change pour le Nord.

L'or était à 230 le 1er décembre à New York; il y a eu baisse sur notre place, et les cours, à midi, étaient de 227 à 229. Plus tard, cependant, les détenteurs ont eu plus de confiance et, vers la clôture, le taux était de 228 à 229, contre [illegible] hier.—Il n'y a pas eu d'annonce de ventes d'argent, mais les demi-piastres américaines étaient à 210 à 217½, et les piastres mexicaines à 210.—La rareté des capitaux arrête la spéculation et a un fâcheux effet sur toutes les branches du commerce.

Les demandes de chèques sur New York ont été limitées; les banques et les courtiers y ont répondu à ¼ d'escompte à pair, mais quelques chèques de banques ont passé à ⅛ d'escompte.—Au dehors, le change a été plus abondant; $150,000 ont probablement changé de mains à des prix plus faibles—Les transactions embrassent du change à un jour à ¼ et ⅛ d'escompte; du change à cinq jours à 1 et 1¼; du change à dix jours à 2¼ à 2½, et du change à vingt jours à 3. Ces chiffres représentent la moitié du mouvement; le reste a été vendu à des taux plus irréguliers et même à une baisse.—Les chèques certifiés sur la Trésorerie des Etats Unis à Washington sont toujours à 6 d'escompte. Les certificats à douze mois étaient à 91⅞ le 1er de ce mois à New York.

Le change étranger a été calme et plus faible, mais aucune opération n'est venue indiquer la baisse. Les banques ont tenu le sterling à 250 et les traites particulières sont toujours à 245 à 250. Une bonne traite particulière sur France, pour une assez forte somme, s'est vendue à 2 30. Le change particulier des banquiers est à 2 15 à 2 20 et celui des particuliers à 2 25 à 2 30.

Les actions ne trouvent pas d'acheteurs. Les bons de la ville sont à 97½ à 97 les consolidés et 86 à 87½ les dividendes en faveur de chemins de fer.

Les billets de la Banque de la Louisiane ont encore été assez recherchés à 60, 61 et 62 cents à la piastre. On attribue cette hausse à ce que cette institution donne des francs pour des billets, à un taux libéral, considérant leur valeur sur la place. Les billets de la Banque de la Nouvelle Orléans ont été également en demande de 40 à 50 et ceux de la Banque des Marchands à 32½ à 34. Ceux de la Banque du Crescent sont à 7 à 73 et 80.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE, Mercredi soir, 7 décembre.

COTON—La nouvelle baisse dans le change américain et la teneur décourageante des nouvelles de New York ont causé une dépréciation encore plus grande sur notre marché, aujourd'hui, et les prix du coton ont fléchi de 2c à 3c. Les ventes—d'après tout ce qui nous a été rapporté—comprennent 132 balles dont 6 ordinary à $1 06, 52 de low middling à $1 15, 106 de strict low middling à $1 16, [illegible] de middling [illegible], et 46 balles écoulées à des conditions non rendues publiques. Le low middling peut actuellement être coté à $1 15 à $1 16 et le middling à $1 20 à $1 22½. Les ventes faites hier se sont élevées à 260 balles, y compris 111 balles en 2 lots dont on n'a parlé qu'aujourd'hui.

SUCRE ET MELASSE—Il n'est arrivé aucun envoi ce matin, et nous n'avons pas de ventes à rapporter aujourd'hui. Hier, [illegible] 80 boucauts de sucre nouveau ont été achetés pour le Nord à [illegible] pour la qualité seconde et 24½ à 25 et 25½ la livre de blanc clarifié. [illegible] barils de mélasse nouvelle [illegible] à $1 24 pour la bonne, $1 25 pour la prime et $1 [illegible] par gallon.

TABAC—Il s'est fait, à quelques fabricants de la ville, des ventes comprenant 4 boucauts de tabac commun détaillés à 16 cents et 1 boucaut de choix à 45 [illegible].

PRODUITS DE L'OUEST—Un steamboat est arrivé [illegible] venant de St Louis; il a apporté une grande quantité de provisions assorties et 289 barils de farine pour le commerce. Un certain nombre de steamboats, partis de l'Ouest pour notre port, sont en ce moment presque dus. Les opérateurs attendent leur arrivée [illegible].

Le marché aux produits est extrêmement calme quoique les détenteurs soient disposés à vendre à bas prix.—Les affaires qui se font en ce moment [illegible] et portent en général sur de petites quantités. [illegible]

BOIS DE CONSTRUCTION—Deux cargaisons [illegible] de bois de construction [illegible].

FRETS—Il n'a pas été fait d'affaires [illegible].

Rien de plus n'a été rapporté.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 6 décembre.

Il n'y a pas eu d'arrivages hier. Vendu, 85 boeufs, [illegible] 14 vaches à lait et 37 veaux. A vendre [illegible] 623 cochons, 26 moutons, 36 vaches à lait et [illegible].

Boeufs de l'Ouest, 1re qualité, par liv. net	16 à 18c
Boeufs de l'Ouest, 1re qualité, par tête	[illegible]
Boeufs de l'Ouest, 2e qualité, par tête	[illegible]
Boeufs de l'Ouest, 3e qualité, par tête	[illegible]
Boeufs du Texas, 1re qualité, par tête	— à —
Boeufs du Texas, 2e qualité, par tête	— à —
Boeufs du Texas, 3e qualité, par tête	— à —
Boeufs du Texas, qual. inférieure, par tête	— à —
Cochons, par liv. gr.	[illegible]
Moutons, en lots	[illegible]
Vaches à lait, par tête	[illegible]
Veaux, 1re qualité par tête	[illegible]
Veaux, 2e qual. par tête	[illegible]
Vaches à lait	[illegible]

☞Pour la liste des arrivages et des départs, celle des produits et des marchandises reçus par la mer, par le fleuve et les chemins de fer, avec les noms des consignataires, etc voir la partie anglaise.

ATTENTION.

☞Les MM. Montgomery, encanteurs, vendent, aujourd'hui, à midi, au magasin d'encan, rue du Camp, No [illegible], et à 2 heures, au même endroit, coton.

☞ACADEMIE DE MUSIQUE.—Ce soir, ALEX. ZANFRETTA dans la pantomime de la MERE L'OIE, ou L'OEUF D'OR. 8 déc—1f

On achète AU PLUS HAUT PRIX L'OR, L'ARGENT, ET Tous les Billets QUI NE PASSENT PLUS, ET LES BILLETS DECHIRES, 15 RUE ST. CHARLES 15 vis-à-vis le True Delta, de 6 heures du matin à 8 heures du soir. 5déc—3m

Messe solennelle en musique. A l'occasion de la FETE DE L'IMMACULEE CONCEPTION, LES DAMES DE LA PROVIDENCE ont l'honneur d'annoncer au public qu'une MESSE SOLENNELLE EN MUSIQUE sera chantée JEUDI 8 DECEMBRE (JEUDI) à 10 heures, dans l'église des R.R. P.P. JESUITES, RUE BARONNE. Mr. G. COLLIGNON Maître de Chapelle de l'Eglise, avec le concours d'un grand nombre d'artistes et d'amateurs de cette ville fera exécuter LA MESSE EN SOL DE C. M. VON WEBER. Les réunions mensuelles de cette société désormais auront lieu le deuxième dimanche de chaque mois. 6déc—3t

Messe pour la Paix. ☞Une MESSE pour la paix sera chantée à St-Rose de Lima JEUDI, 8 du courant, fête de l'Immaculée Conception, à huit heures et demie du matin. 6déc—3t

Matamoros. AVIS AUX EXPEDITEURS. LA Compagnie du Commercial Express reçoit en ce moment du fret, des paquets de valeur et des lettres dans des enveloppes du gouvernement. Elle les expédiera immédiatement pour le susdit port, par la goëlette fine voilière BRICKERBERGEN, à la charge d'un de ses agents spéciaux. Pour plus de détails, s'adresser au bureau, rue de la Commune, Nos 120 et 122. 5déc—3t

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans. Nlle-Orléans, 6 décembre 1864. AVIS est donné que conformément à l'article 5 de la charte de cette Compagnie, l'élection annuelle de douze Directeurs, pour l'année, aura lieu, à ce bureau, rue du Canal, No 111, LUNDI, 26 décembre 1864, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. J. W. HINCKS, Secrétaire. 6déc—au26

Bureau de la Compagnie des Chemins de fer de la ville de la Nlle Orléans. Nouvelle Orléans, 7 décembre 1864. AVIS—L'élection annuelle de DOUZE DIRECTEURS de cette Compagnie, pour l'année, aura lieu, à ce bureau, rue Royale, No 4, le TROISIEME LUNDI de décembre (19 du courant) de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. 8 déc—10 f P. R. MADER Secrétaire.

Bureau des Finances, Hôtel de ville, 6 décembre 1864. Les fermiers des marchés devront se trouver avec leur cautions au Bureau des Finances, JEUDI, 8 du courant, à midi, pour donner leurs cautionnements. T. J. THOMPSON, Secrétaire du Bureau des Finances. 7déc—2t

Bois de Campêche. VINGT DEUX tonneaux, à vendre par S. FERNANDEZ & CO, Rue Vieille Levée, No 125. 6déc—6t

G. PETITPAIN, Courtier Maritime ET NEGOCIANT COMMISSIONNAIRE A MATAMOROS 8déc—1m

Tiges à gaz électriques. LE soussigné vient de recevoir des tiges à gaz électriques (GAS BRACKETS) de Cornelius & Bakers, lesquelles s'allument seules sans qu'il soit nécessaire d'y appliquer la flamme d'une allumette. A vendre par CHARLES LOEFFLER, 136, Chartres. 8déc—6t

Commis Confiseur. ON demande un bon COMMIS CONFISEUR, encoignure Bourbon et Toulouse. J. SIMBERT. 7déc—4

A louer ou à vendre. UNE GRANDE MAISON située dans la rue [illegible], entre les rues [illegible] de la ville. Pour plus de détails, s'adresser à W. H. HOLMAN, 88, rue de la Commune. 8déc—

Il a été trouvé mardi après midi, 6 courant, un chien [illegible] avec un collier d'acier. La personne qui l'a perdu [illegible] au coin des rues Français et Chartres [illegible].

LA société connue sous la raison de F. CLAVEL & CO., se compose de F. Clavel & E. Laplace [illegible]. F. CLAVEL, E. LAPLACE. Nlle Orléans, 7 décembre 1864.

AVIS. N. B. DENIS, Avocat, A repris l'exercice de sa profession. Son bureau est provisoirement No 156, rue du Canal, au second étage. 7déc—6t

LIBRAIRIE DE A. RALU.

Grand déballage de livres français.

Reçu par les steamers "Morning Star" et "Evening Star":

Les dernières nouveautés littéraires publiées à Paris, de G. Sand; Paul Féval; Paul de Kock; Michelet; de Fondras; L. Enault, et autres.

Ouvrages de sciences: Astronomie (ouvrage nouveau illustré 1864); Physique; Chimie; Physiologie et Anatomie, avec planches coloriées, ouvrages préparés pour jeunes étudiants et gens du monde; Phrénologie Magnétisme. Sur les Arts, l'Industrie la Photographie &c. par Louis Figuier; Maury; Babinet, de Rémusat; Edwards Milne; Comte; Debay; Payen; Regnault; Lablanchère; Monfreron &c. &c.

Ouvrages de médecine allopathique et homoeopathique. Manuels Roret: Parfumeur; Savonnier; Chapelier Sellier; Chimie appliquée aux arts et à l'industrie (1865); Manuel pour gouverner les abeilles &c.

Ouvrages sur la Cartomancie—le Sortilège—le Mesmérisme—les Songes—Oracle des Dames.—Les mille et un amusements de société.—Almanach des Jeux de Société (1865) et autres.

Grand assortiment des oeuvres des Grands romanciers: Balzac; Dumas; Sue; Soulié; G. Sand; Féval P. de Kock; Ponson du Terrail; Duplessis; X. de Montépin &c.

Pièces de Théâtre—Chansonnettes et Duos comiques avec musique.

Manuel du Cuisinier—do. du Patissier.

A. RALU, 60, rue de Chartres. 15nov—6*LAJ

OCCASION SANS PAREILLE — LION & ANDRÉE, 24 et 26....Rue Royale, coin Bienville....24 et 26 — EN LIQUIDATION. 50 pour cent de rabais. VENTE POUR [illegible]. 17 nov—mard. jeu. vend. dim.—3m

Avis aux Coiffeurs. MM. LION & ANDRÉE. Coin Bienville et Royale. VOULANT LIQUIDER leur stock de Cheveux artificiels pour Coiffeurs, préviennent qu'ils vendront tous ces articles à une grande réduction de prix. 17nov—1m m j v d

L'ALMANACH DE LA LOUISIANE POUR 1865. Un joli volume in-8° illustré, de 200 pages. PRIX: 35 CENTS. A VENDRE en gros et en détail, CHEZ FRANCIS BOUVAIN, A LA PLUME DE BRONZE. 60, Rue Bourbon. 5déc—16t

INSTITUTION LOCQUET. PENSIONNAT ET EXTERNAT DE JEUNES DEMOISELLES. RUE DU CAMP No 199 et 201, entre Julia et St. Joseph. ☞Pour renseignements, s'adresser au local de l'Institution, où des prospectus seront délivrés. 7déc—

AVIS. Un char à banc couvert, à quatre roues, et un petit cheval à vendre. S'adresser sur les lieux, coin des rues du Canal et Dryades, No [illegible]. 7 déc—6

$10 de Récompense. Mule perdue. PERDUE dans la journée du 6 de ce mois, une mule de couleur marron, borgne de l'oeil droit. La personne qui la ramènera recevra la susdite récompense. JEAN MASQUERRE, Rue Union, entre Magistrat et Bertin, 3me District. 7 déc—2

A louer. Une habitation située à la Paroisse St Jean Baptiste, à 41 milles de la ville. S'adresser à FUG. ROCHEREAU & Co, No 16 et 18, rue St Louis. 7déc—15t

A VENDRE. BRIQUES de première qualité. S'adresser à FUG. ROCHEREAU & Co. Nos 16 et 18 rue St Louis. 7 déc—15t

Demande de Domestiques. ON demande immédiatement deux blanchisseuses et cuisinières blanches. S'adresser chez Mme Léon, au coin des rues St Pierre et Dauphine. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. 7 déc—3

Système Parisien. **VICTOR DUBOIS.** SALON pour la COUPE DES CHEVEUX et la barbe. Aussi, local spécial pour la TEINTURE des cheveux et de la barbe. 58....Rue Royale....58. [illegible] les meilleurs ouvriers. 6déc—3m

Pension bourgeoise, TENUE PAR Mme Ve Eugène Caillé, AVANTAGEUSEMENT CONNUE A BILOXI. Prix modérés. Rue St Louis No 25. 6 déc—3

PERDU. UN certificat de soixante-quinze actions de la Banque de l'Etat de la Louisiane, daté du 1er novembre 1864, No 5009, signé J. Lesseps, président et L. Bernard caissier. 1er déc—

Bernard Turpin, ENCANTEUR ET NEGOCIANT COMMISSIONNAIRE, No 97, rue de la Vieille Levée entre St Louis et Conti. 16 nov—1m

ALFRED BOULIGNY, encanteur, Rue Carondelet, No 20, S'OCCUPE des ventes de propriétés foncières, d'actions, de meubles et fait des ventes au dehors.

AVIS. LES personnes ayant des réclamations à faire valoir soit contre la succession de GEORGE FLINTON soit contre celle de CATHERINE SCOTT, épouse survivante en communauté du dit George FLINTON, en secondes noces, décédée veuve de Chas F. Tate sont, par le présent, avisées de se faire connaître et de présenter dans les dix jours, au soussigné, leurs réclamations respectives et les titres qui les établissent. JNO. CULBERTSON, Avocat de Robert M. Anderson, administrateur. 1er déc—10t

Madame Maria Voisin A l'honneur de prévenir les Dames de la ville et de la campagne que son magasin de MODES ET NOUVEAUTES est transféré du No 26 au No 32 de la rue de Chartres, au coin de la rue de la Douane. 4 oct—3m

A louer dans la rue, de l'Esplanade. UNE maison haute admirablement située, au [illegible], à l'angle des rues Roman et Esplanade. Elle a tous les agréments modernes. Aussi—Une grande résidence de famille sur le Chemin du Bayou, avec écuries, dépendances et un grand terrain [illegible]. Ces maisons seront louées à bas prix à de bons locataires. S'adresser à W. F. CHAPMAN, Chemin du Bayou, entre les rues Claiborne et Derbigny. 24 nov—

F. RIMAILHO & ESPENAN, 46, rue de Chartres, ONT REÇU DE FRANCE PAR LA VOIE DU NORD, GANTS JOUVIN pour dames et hommes, GANTELETS de toutes grandeurs, PALETOTS DRAP, nouveauté pour fillettes, BERTHES et Châtelaines veloutées, POINTES DE PERLES [illegible], RESILLES et Coiffures nouveautés, PEIGNES écaille et [illegible], BOUCLES et Rubans à ceintures, genres nouveaux, GARNITURES, Passementerie, Jais pour robes et manteaux, CORSETS coutil et satin, [illegible] &c. &c. 29 nov—

JUSTIN, XIMENES & Co, Marchands Commissionnaires, A BAGDAD (MEXIQUE.) 8 oct—6m

Ouvriers-Tailleurs. ON demande QUATRE OUVRIERS TAILLEURS d'habits pour grandes pièces. S'adresser au bureau du journal. 3déc—

A LOUER OU A VENDRE à des termes avantageux, une grande et belle résidence située rue Annonciation No 393. S'adresser sur les lieux ou au No 18, rue St Charles. 11 oct—

Beau Piano à vendre. A vendre au prix de facture un beau PIANO neuf oblique, de Herz. S'adresser au magasin de musique de A. ELIE, rue Royale No 88. 6 déc—6

Maison à vendre, UNE JOLIE PROPRIETE—maison double—avec cour sur chaque côté, [illegible] à la rue Camp, No 254, entre Euterpe et Felicité. S'adresser à J. J. BONNAFFE, rue Levée, No 47, 3me District. 6déc—

Nouvelle Salle d'Encan. EMILE GUTIERREZ, encanteur, annonce à ses amis et au public qu'il a pris le magasin No 24 DE LA RUE DE CHARTRES, PRES LA RUE CONTI. Il s'occupera particulièrement de toutes les VENTES DU DEHORS, des ventes de succession, propriétés foncières, meubles, actions [illegible] et marchandises de toute espèce [illegible] au magasin No 24 DE LA RUE DE CHARTRES, près la rue Conti. Jours de vente, les MARDIS et les SAMEDIS de chaque semaine à 10 heures du matin. 5déc—

Haricots rouges nouveaux. 50 BARILS HARICOTS ROUGES NOUVEAUX, venant d'être débarqués du Morning Star, et à vendre par A. D. GRIEFF, Rue de la Vieille Levée, Nos 67, 69 et 84, coin Bienville. 6déc—

PRESSES MECANIQUES. LOUIS MARCHAND, imprimeur, 94—Rue Jefferson, près Chartres....94 [illegible]

SPECTACLES.

Théâtre St. Charles. Jeudi soir, 8 décembre. Dernière représentation de THE RAGPICKER OF PARIS, drame—Mr. EDDY remplira le rôle de Jean—Le spectacle se terminera par NORAH CREAINA, drame—Donald, bénéfice de Mr. Eddy.

Théâtre des Variétés, RUE GRAVIER. Jeudi soir, 8 décembre. Dernière représentation de AURORA FLOYD, drame. Vendredi soir—Bénéfice de Mme ISABELLA PRESTON.

Académie de Musique, RUE ST-CHARLES. CE SOIR, représentation de la Pantomime comique de Zanfretta, intitulée LA MERE L'OIE, OU L'OEUF D'OR. Mlle EVA BRENT chantera plusieurs morceaux en français et anglais.—Nouveau chant par Mr. Chs. E. Collins. Puis le nouveau ballet LE PECHEUR DE NAPLES. Et "La Maison Hantée", "L'Arrivée instantanée", "Les Bédouins Arabes".—Des chants, danses, &c., par la Troupe Ethiopienne. ☞Représentation de jour, le Samedi.

Un Grand Bal Paré SERA donné par une Société de Jeunes gens, SAMEDI, 17 décembre 1864 à la salle de l'Ecole [illegible], au coin des rues Amour et Histoire, Troisième District. —Comité d'invitation— A. Mota, A. Mendola, P. [illegible]. —Commissaires— C. Serpas, A. Dominguez, A. Vairain. ☞Billets, une piastre. A vendre chez M. Marcadal, au coin des rues Bons Enfants et Champs Elysées, A. Mendola, rue Chartres près Dumaine, et au coin des rues Royale et Douane. Jours de réunion, lundi, mercredi et vendredi. 8 déc—12t

Bal de la société Suisse. LE BAL de la Société Suisse de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle sera donné à son bénéfice, le SAMEDI, 10 décembre 1864 au Coliseum Hall, 61 rue Bienville. On peut se procurer des cartes d'entrée auprès des membres de la Société, qui délivreront aussi les invitations pour Dames. Comité directeur: J. F. DILGER, F. A. BAEHLER, JOHN HOSCH. 3nov—

☞La pièce de Shakespeare, SEVEN AGES OF MAN, par Chs E. COLLINS, CE SOIR, à l'Académie de Musique. 6déc—1f

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer de la Nlle-Orléans et de Carrollton. Nlle Orléans, 1er décembre 1864. L'ELECTION annuelle des Directeurs de cette Compagnie aura lieu conformément à la loi, lundi 2 janvier 1865, de dix heures du matin à deux heures de l'après midi, au bureau No 13 rue Baronne. RICHARD J. EVANS. 30 nov—au 2 janv

Compagnie du Gaz de la Nlle Orléans Rue de la Commune, No 120. 1er décembre 1864. AVIS est donné qu'une élection sera tenue au bureau, LUNDI 2 janvier prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi, pour six Directeurs de cette compagnie, pour l'année, à partir du premier lundi de février prochain. W. S. BROWN, trésorier. 2déc—1m

Compagnie de la Banque du Canal de la Nouvelle-Orléans. Nouvelle Orléans, 28 novembre 1864. L'ELECTION annuelle des Directeurs de cette Institution, pour l'année, aura lieu au local de la Banque, au coin des rues Camp et Gravier, le deuxième LUNDI de décembre prochain (le 12) de dix heures du matin à deux heures de l'après-midi. E. JUMONVILLE, faisant fonctions de caissier. 16nov—au 12 déc inc

BANQUE D'AMERIQUE. Nlle-Orléans, 21 novembre 1864. L'ELECTION annuelle de treize Directeurs de cette Banque, pour l'année, aura lieu, au local de la Banque, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, mercredi, 21 décembre prochain. AM. FORTIER, Caissier. 22nov—au21déc

LE Dr. JULES A. MATHIEU, HOMOEOPATHISTE. REPRENANT avec activité l'exercice de la Médecine, informe sa clientèle et le public, qu'à ce jour il a établi son DOMICILE ainsi que son CABINET DE CONSULTATION au No 319 rue des Remparts près l'Esplanade. Heures de consultation de 7 à 9 A. M. et de 2 à [illegible] M. 5 déc—1m

Habillements pour hommes et enfants. LEON GODCHAUX, 81....Rue du Canal....81, et 215 et 217, VIEILLE LEVEE, en face du Marché Français. PREVIENT le public qu'il trouvera dans ses magasins un assortiment de VETEMENTS D'HIVER de toutes qualités [illegible]. PRIX REDUITS. [illegible] 9 oct—2m

Avis de médecin. W. H. BODENHAMER, M. D., de New York, et avant de Paris, France, s'étant fixé à la Nouvelle Orléans, offre ses services au public comme médecin et chirurgien. Il s'applique particulièrement au traitement des maladies qui ont été pendant si longtemps, la spécialité de son père—les HEMORROIDES, les FISTULES, les CHUTES DES INTESTINS, le RETRECISSEMENT DES INTESTINS, l'ULCERATION DES INTESTINS ainsi que des différentes affections chroniques de la MATRICE et des REINS. Son cabinet est au No 4 de la rue St Charles, à une porte de la rue du Canal. Il fait des visites dans toutes les parties de la ville. Son cabinet est ouvert de 9 heures du matin à 3 heures de l'après midi. 24 nov—1m

Poeles, Poeles. POELES aussi bons que les meilleurs qui se trouvent sur le marché. BATTERIES DE CUISINE, ARTICLES EN FER-BLANC, unis et en relief, à vendre par J. H. KEEP, au coin des rues Canal et Fulton. 1oct—3m

Briques à vendre. A vendre 200,000 briques crèmes, par lots, au gré des acheteurs. S'adresser à A. JACQUET, 31 Vieille-Levée, de 8 heures du matin à 4 heures du soir. C. TISLIER. 30nov—1m

Institution A. Darrot, POUR LES DEUX SEXES— 148...RUE ROYALE...148, Entre St Pierre et Toulouse. ☞Chaque département a son entrée et ses classes parfaitement isolées. ☞Pour les conditions, s'adresser à l'institution. 5 nov—1m

AVIS AUX CONTRIBUABLES DES PAROISSES St. Charles, St. Bernard et Plaquemines. Bureau du Percepteur du Revenu Intérieur des Etats Unis—District de la Louisiane. Nouvelle-Orléans, 18 novembre 1864. CONFORMEMENT aux lois de revenu intérieur des Etats-Unis et à la résolution conjointe du Congrès, intitulée "Résolution conjointe imposant un droit spécial de revenu", et approuvée le 4 juillet 1864, avis est donné à toutes les personnes sujettes à payer un droit ou une taxe, sous l'empire desdites lois et de ladite résolution, dans la partie du district de perception de l'Etat de la Louisiane comprise dans les paroisses St. Charles, St. Bernard et Plaquemines, que le percepteur dudit district a reçu de l'assesseur dudit district, ses listes de perception pour lesdites paroisses conformément à la loi, y compris les taxes annuelles de revenu pour 1863 et 1865, la taxe spéciale de revenu sous l'empire de ladite résolution conjointe et tous lesdits droits et taxes de revenu intérieur, assessés dans lesdites paroisses jusqu'au 1er octobre dernier; que les droits ou taxes ainsi assessés par ledit assesseur sont dus et doivent être payés; que les députés dudit percepteur les recevront comme suit: pour la perception de la partie desdits droits ou taxes assessés dans la Paroisse St. Charles, à la maison de cour de ladite paroisse, le 2, le 3, le 9, le 10, le 16 et le 17 décembre prochain; pour la perception de la partie desdits droits ou taxes assessés dans la paroisse St Bernard, à la maison de cour de ladite paroisse, le 28 et le 29 de novembre courant, le 5, le 6, le 12 et le 13 décembre prochain; pour la perception de la partie desdits droits ou taxes assessés dans la paroisse Plaquemines, à la maison de cour de ladite paroisse, le 30 novembre courant, le 1er, le 7, le 8, le 14 et le 15 décembre prochain; que toutes personnes qui négligeront de payer lesdits droits ou taxes, ainsi assessés, aux députés du susdit percepteur, dans le temps spécifié ci-dessus pour les paroisses désignées, seront sujettes à payer dix pour cent de plus sur le montant desdits droits ou taxes. THOMAS D. HARRIS a été nommé député du Percepteur et percevra le revenu intérieur dans une division qui comprend les paroisses St Charles et Jefferson. RICHARDSON GAWLEY a été nommé député du Percepteur et percevra le revenu intérieur dans une division qui comprend les paroisses Plaquemines et St Bernard et la partie de la paroisse d'Orléans située sur la rive droite du fleuve. Les taxes dues dans n'importe laquelle des susdites divisions de perception peuvent être payées à n'importe lequel des susdits bureaux. Heures de bureau, de 9 à 3 heures. La monnaie courante des Etats-Unis et des banques nationales est la seule reçue en paiement de taxes. Les timbres de revenu intérieur sont à vendre par lesdits députés du Percepteur. Wm R. WHITAKER, Percepteur. 18nov—au 17déc

Tabac en feuilles. J'AI en magasin un très beau stock de tabac en feuilles du Connecticut, de New York et de l'Ohio, convenable pour tous les fabricants de cigares. Les acheteurs sont invités à venir l'examiner; je l'offre à des prix réduits. C. ISAAC. 27 nov—1m Au coin des rues Commune et Magasins.

Ouvriers-Tailleurs. ON demande à VICKSBURG, Mississippi, quatre ouvriers tailleurs d'habits pour grandes pièces, plus trois pour pantalons et un pour gilets dont les prix seront payés (suivant): grandes pièces $9 00, $12 00 et $15 00; pantalons $3 00 et $3 50; gilets $2 75, $3 00 et $3 50. JOSEPH LEROY, Vicksburg, Miss. 11nov—1m

Prêts sur gages. LE soussigné fait des avances d'argent sur dépôt de diamants, montres, or et argent, bijoux, argenterie, longues-vues, instruments de musique, pianos, meubles fins, coutellerie, valeurs, et tous autres articles de valeur portés au Bureau de Prêt de la Louisiane, 46, St-Charles. Entrée privée, 104, Gravier. J. HART. [illegible]

A VENDRE. Bois de construction. Du débarquement du navire Confidence, présentement au Second District: 100,000 pieds pin blanc de 1 pouce, 20,000 do do de 1¼ de pouce, 10,000 do planches, 20,000 do Pin blanc de différentes dimensions. S'adresser à B. SABARENS, 254, rue de Chartres ou C. A. BARRIERE & BRO, 185, rue du Canal. 1 déc—10

CHANGEMENT DE DOMICILE. LE Dr. DUPAQUIER a transféré son domicile de la rue [illegible] Au No 166, De la même rue près la rue des Remparts. 1oct—3m

Avances en argent. Des avances libérales en argent seront faites [illegible]

CONFISERIE.

Grande Réduction de Prix!! LE soussigné annonce à ses amis et au public en général qu'il vient de fabriquer Un très Grand Choix —de— CONFISERIES, DE 1RE QUALITE. Qu'il vendra aux prix ci-dessous: BONBONS.—Décorés imitation, fruits à la duchesse, à la gelée, dito du Nord, bouches de dames, à 75 cts la livre. PRALINES—A la noisette, fondantes, grillées et à l'impératrice Charlotte, à 75 cts, la livre. UN très grand choix de FRUITS CRISTALLISES à 75 cents la livre. CHOCOLAT—A la crême, aux noisettes et aux pistaches, à 75 cts la livre. Une très grande variété de DRAGEES, 1re qualité, à 75 cts la livre, et un grand assortiment de BONBONS UNIS, 1re qualité à 40 cts la livre, ainsi qu'un joli choix de PATISSERIES et GATEAUX de première qualité. Le tout fabriqué par le soussigné, ainsi qu'un grand nombre d'autres articles trop longs à énumérer. J. JANE. 1 déc—1m Coin Gravier et Remparts, en devant Circus.

CADEAUX DES JOURS DE FETES. Albums de Photographies, Grandes Bibles de famille, CADRES, PORTE CARTES, &c., BIJOUTERIE A MOITIE PRIX. Photographies à $1 50 la douzaine. S. T. BLESSING, 24....RUE DE CHARTRES....24. A ce magasin le plus grand et le plus beau [illegible] jamais paru sur ce marché, il se vendra pour cadeaux des jours de fêtes au bon marché ordinaire. Il a également de grandes bibles de familles, pouvant recevoir des portraits de familles. Un très grand assortiment de photographies de généraux, de vues, de portraits de fantaisie, &c., à $1 50, la douzaine. Cadres de toute espèce unis et de fantaisie. N. B.—Il vend, pour le [illegible] un stock de bracelets et d'épinglettes en or, à la moitié des prix actuels du marché. 5 déc

Paquebot régulier du samedi—POUR VICKSBURG, NATCHEZ et tous les ports intermédiaires—Le beau bateau à vapeur JOSEPH PIERCE, capitaine P D Pratt, commis F. A. Sherman, partira régulièrement, pendant la saison, à 5 heures du soir. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOHN A. STEVENSON, agent, Rue Front, No 7. 19nov—

Jours de départ, les DIMANCHES et MERCREDIS à 10 heures du matin—Paquebot régulier de la Côte et du bas—Deux fois par semaine—Le beau paquebot neuf W. W. CRAWFORD (en remplacement du Hetty Gilmore) capitaine [illegible], Julius Tramant et Ambroise Martin, commis, partira de la Nouvelle Orléans pour le Fort Jackson, la Quarantaine, la Pointe à la Hache [illegible] et tous les points intermédiaires comme il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOHN L. TITUS, Agent, No 18 rue Bienville au premier. 1er déc—1m

POUR THIBODAUXVILLE et les points intermédiaires—Le beau bateau à vapeur LAFOURCHE, cap. [illegible], partira pour les points ci-dessus tous les SAMEDIS, à 5 heures du soir. Pour fret, s'adresser à bord.

Jours de départ le MARDI et le SAMEDI, à 5 heures de l'après-midi. Paquebot régulier de la Côte et du Bayou Lafourche. Le beau bateau à vapeur MUSIC, neuf et d'un faible tirant d'eau, capitaine Wm King, J. A. Lebert, commis, partira de la Nouvelle Orléans, ainsi qu'il est dit ci-dessus, et prendra du fret et des passagers pour tous les points de la côte, Donaldsonville, Paincourtville, Napoleonville, Thibodaux et tous les débarcadères sur le Bayou Lafourche, sur la route. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à P. GALLAHER, rue Poydras, No 52, ou JOHN L. TITUS, au coin des rues Vieille Levée et Bienville. 1 déc—

Paquebot régulier du MARDI pour VICKSBURG, NATCHEZ, et tous les ports intermédiaires—Le beau bateau à vapeur GREY EAGLE, capitaine Chas H. Fraser, Geo Williams commis, partira régulièrement à 5 heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOHN A. STEVENSON, Ag., Rue Front, No 7. 11 nov—1m

POUR MATAMOROS—La goëlette anglaise FANCY capitaine Helder, fine voilière et de première classe, ayant la majeure partie de son chargement engagé partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à L. JOUBLANC, 38, Passage de la Bourse au premier. 6nov—

POUR MATAMOROS—La belle goëlette anglaise VILLAGE GEM [illegible]. JOSEPH KELLY, PIAGGIO FRERES [illegible]. 7déc—

POUR MATAMOROS—Ligne régulière—La goëlette anglaise de 1re classe, ADELINE [illegible]. CORNIBE & LEBLANC, 265, rue Vieille Levée, entre Ursulines et St. Philippe. 10nov—

Compagnie du Commercial Express. Ligne à Matamoros. La goëlette anglaise BRICKERBERGEN, fine voilière, sera expédiée pour Matamoros, JEUDI prochain. Pour fret et détails, s'adresser au bureau, rue de la Commune, Nos 12 et 14. J J M KEEVER, Directeur. 2 déc—6f

POUR TAMPICO—La goëlette FREDERICK [illegible]. S. FERNANDEZ & Co, 125 Vieille Levée. 5 déc—10f

POUR MATAMOROS—La goëlette anglaise ANNITA ANNA [illegible]. J. KELLY, 147 rue Gravier, ou F. BELING, 28 et 30 Tchoupitoulas. 3déc

POUR MATAMOROS—La goëlette anglaise [illegible] MARISTANY & BELING, 28 et 30 Tchoupitoulas. 3 déc

POUR MATAMOROS—La goëlette anglaise MATTIE [illegible]. JOSEPH KELLEY, Rue Gravier No 147.

POUR MATAMOROS—La belle goëlette anglaise BRAZOS [illegible].

POUR MATAMOROS—La goëlette [illegible] C. W. CHAPIN [illegible] S. FERNANDEZ & Co, rue de la Nouvelle Levée No 12. 27 nov

POUR MATAMOROS—La belle goëlette anglaise ELIZABETH [illegible]. L. JOUBLANC, 38 Passage de la Bourse au premier. 24 nov

POUR MATAMOROS—La jolie goëlette anglaise HELENA [illegible]. F. CLAVEL & Co, 77, rue des Magasins. 5 nov

PAQUEBOT REGULIER—Ligne du Golfe—POUR MATAMOROS—La belle goëlette anglaise HARRIET WOOD, fine voilière et de première classe, capitaine L. N. Hanson, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage (beaux aménagements) s'adresser à bord, au pied de la rue St Louis ou à S. FERNANDEZ & Co, rue de la Vieille Levée, No 12. 21 sept

POUR MATAMOROS—La goëlette anglaise brave et de première classe, SALVADOR, capitaine L. N. Hansen [illegible]. S. FERNANDEZ & CO, No 105, rue Vieille Levée. 5 déc—10f

POUR MATAMOROS—La fine goëlette de première classe G. W. WILDER, capitaine Laganne [illegible]. Chez LAPENE & FERRE, 65 et 67, Vieille Levée, ou JOSEPH KELLY, Rue Gravier. 22oct

POUR MATAMOROS—La belle goëlette anglaise JOHN DOUGLASS, fine voilière [illegible].

POUR MATAMOROS.—La goëlette JOHN DOUGLAS, capitaine Jean Bordas, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu—Pour fret ou passage, s'adresser à LAZARD & MICHEL, No 190, rue Vieille Levée. 13nov—

Conservez vos Dents. J. A. CASADAVANT, CHIRURGIEN DENTISTE, 190, RUE DU CANAL, près de la rue Baronne, (ancienne maison du Dr. Foster,) continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste. Consultations en français, en espagnol et en anglais. 10 nov—1m

JOHN H. KEEP, MARCHAND DE Métaux, Articles d'artisans, Balances &c. Rue du Canal, Nos 22, 24, 26 et 28, Au coin de la rue Fulton. 10oct—3m

AVIS. AVIS est donné que la succession de Constance Devaugine, veuve de Charles Ferret, est maintenant ouverte dans la paroisse St-Charles pour liquidation. Toutes les personnes qui doivent à ladite succession sont requises de payer immédiatement, et toutes personnes ayant des réclamations à faire valoir contre ladite succession sont invitées à les présenter, dûment approuvées, à l'administrateur soussigné. LOUIS C. FERRET, administrateur. A. LAVISSON, Avocat de l'administrateur, au coin des rues Natchez et Camp. 19 nov—1m

Avis Spécial. LE comité d'arrangement du Bal au profit de la veuve Mabery, annonce respectueusement que le Bal sera donné au Théâtre de l'Opéra, au coin des rues Toulouse et Bourbon, le 10 décembre 1864, au lieu de la Salle Lusitanos. Les premiers billets émis pour cette salle serviront pour le bal de l'Opéra. 6déc—jeu & sam

Dr. F. FORMENTO Jr., CHIRURGIEN des armées Franco-Sarde pendant la campagne d'Italie de 1859, ex-chirurgien en chef de l'Hôpital Louisianais de Richmond, Médecin des Sociétés de Bienfaisance Italienne et Portugaise. Résidence, rue des Ursulines, 46—Cabinet de consultation, rue Carondelet, 4. 18 sept—6m

A VENDRE. Une des meilleures PHARMACIES du détail du Second District. Elle contient un bon stock et a une excellente clientèle. S'adresser au bureau de l'ABEILLE sous les chiffres L. L. 1 oct—3m

Louis Grünewald, Importateur et Marchand de Musique et d'Instruments de musique, A transporté son magasin du No 36 de la rue de Chartres au grand magasin No 129 de la rue du Canal, (Bâtisse Touro) où il aura constamment un assortiment complet d'instruments de musique de toute espèce. PIANOS et ORGUES FRANÇAIS et AMERICAINS. INSTRUMENTS A CORDES ET EN CUIVRE, TAMBOURS, CORDES, &c. MUSIQUE ETRANGERE et AMERICAINE, y compris toutes les publications les plus récentes, &c. LOUIS GRUNEWALD, Rue du Canal, No 129—Bâtisse Touro—ci-devant au No 36 de la rue de Chartres. 9nov—1m

VENTES A L'ENCAN.

COTON—COTON. 160 balles de coton à l'encan. PAR MONTGOMERY & BROS. R. T. MONTGOMERY, encanteur. Bureau, rue du Camp, No 27. JEUDI, huit décembre 1864 il sera vendu à 2 heures, à la salle des ventes, rue du Camp, 160 balles de coton. Des échantillons seront exposés à la vente. Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 7déc

BOIS....BOIS. 200 cordes bois de frêne sec, à l'encan PAR MONTGOMERY & BROS., R. T. MONTGOMERY, encanteur. IL sera vendu, vendredi, 9 décembre, à midi, sur la Levée, au pied de la rue Bienville—200 cordes bois de frêne sec, pour être vendues en lots au gré des acheteurs. Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 8 déc

Sucre—Sucre—15 boucauts de sucre à l'encan. PAR MONTGOMERY & BROS., R. T. MONTGOMERY, encanteur. IL sera vendu, aujourd'hui jeudi, 8 décembre, à midi, au magasin d'encan, rue du Camp No 29—15 boucauts de sucre. Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 8 déc

Cent cinquante lots de vêtements fins PAR Wm P. VINCENT, encanteur. JEUDI, 8 du courant, à 10 heures, à son magasin d'encan, rue de Chartres, No 16, il sera vendu—Cent cinquante lots de vêtements, comprenant: redingotes noires, vêtements et paletots de drap, vêtements de tous les jours, pantalons Union Cassimir, pantalons noirs et gilets de dessous cassimir. —Egalement— Deux cent cinquante lots de marchandises sèches de saison [illegible]. 6déc

Meubles! Meubles! PAR McCERREN & LANDRY, Encanteurs. IL sera vendu à l'encan jeudi, 8 décembre, à 11 heures dans la grande salle du Masonic Hall, un assortiment général de meubles en acajou et en noyer, tel que bois de lit, bureaux, armoires, chaises, tables, buffets, pupitres [illegible] &c. Conditions comptant. 6déc—

Propriété améliorée dans le 2d district PAR ALFRED BOULIGNY, Encanteur, Bureau No 20, rue Carondelet. JEUDI, le 8 décembre, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs—UN TERRAIN situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Rempart, St. Claude, Quartier et Hôpital [illegible]. Conditions—comptant, en billets du Trésor. Acte de vente par devant S. Magner, notaire public. 4 déc—

Vente positive et sans réserve. PAR S. GUINAULT, encanteur, Bureau, Enc. Bienville et Passage de la Bourse. IL sera vendu, samedi 10 décembre 1864, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville [illegible] de face à la rue Piété [illegible], entre les rues Bons Enfants et Amour. Ensemble une maison en bois [illegible]. Conditions—comptant. 8 déc

Propriété rue Columbus. PAR S. GUINAULT, encanteur [illegible]. 7déc

Jolie maison en briques à étage, rue Marigny. PAR S. GUINAULT, encanteur [illegible]. 7déc

Vente pour opérer un partage. PAR S. GUINAULT, encanteur [illegible]. Acte de vente par devant Jh. Cohn, Not. Pub.

Succession de Celeste Bertrand.—No 20,709. PAR S. GUINAULT, Encanteur [illegible]. Acte de vente par devant A. Boudousquié, Not. Pub.

Succession de Joseph Mestin No 20,137. PAR S. GUINAULT, encanteur [illegible]. Acte de vente par devant O. Drouet, notaire public.

PROPRIETE DE GRANDE VALEUR. Succession de Giovani Fasio—No 20,623. PAR J. B. CROZAT, encanteur [illegible]. SIX CERTAINS LOTS DE TERRE [illegible]. Acte de vente par devant Octave de Armas, notaire public.

Succession de Constantine Pasquale—No 20,719. PAR J. B. CROZAT, encanteur, Bureau enc. Conti et Passage de la Bourse. IL sera vendu, samedi, 24 décembre 1864, à midi, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale [illegible] la goëlette DESIREE [illegible]. Acte de vente par devant O. Drouet, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

Bateaux de la Compagnie de Paquebots de la Malle de la Nelle Orléans. BEN. FRANKLIN, Capitaine H. Conant. MITTIE STEPHENS. STAR [illegible]. Les susdits bateaux ont formé une ligne régulière pour le commerce de la Côte et font régulièrement à Baton Rouge et tous les ports intermédiaires [illegible]. Les propriétaires de cette Ligne s'engagent à accorder la plus grande libéralité de manière à satisfaire, sous tous les rapports, les planteurs, les négociants et tous ceux qui voyageront sur leurs bateaux ou leur confieront du fret. LES EXPEDITEURS PAR CES BATEAUX PEUVENT SE FAIRE ASSURER A PLUS BAS PRIX QUE SUR LES AUTRES BATEAUX. Pour fret, assurance ou passage, s'adresser à LOUIS C. D'HOMERGUE, Surintendant général, au Bureau de la Compagnie d'Assurance Manhattan & Phenix, au coin des rues Camp et Commune; ou à JOHN L. TITUS, Agent général pour le fret, au coin des rues Bienville et Vieille Levée, au premier.

MALADIES. Dépuratif, Pommade, Injection et Poudre du Dr VEROE. TOUTES les maladies secrètes, anciennes et récentes [illegible].

VENTES A L'ENCAN.

Drays et Wagons. PAR D. E. MORPHY, encanteur. JEUDI, 8 décembre 1864, il sera vendu, à 10 heures du matin, en face du magasin No 47 de la rue des Magasins—3 grands wagons à 4 roues et à ressorts. 2 drays. Conditions—Comptant. 7déc

Marchandises sèches, linge fait pour hommes et enfants, et chapeaux. PAR E. ROGER & Co. JOSEPH HOLZ, encanteur. JEUDI, 8 décembre, il sera vendu, à 10 heures du matin, à leur salle d'encan, Nos 49 & 47, rue de la Vieille-Levée—Un grand assortiment marchandises sèches de saison. Aussi 125 lots comprenant un assortiment choisi de linge fait pour hommes et enfants. Et 50 caisses chapeaux, genres nouveaux, pour hommes et enfants. Conditions à la vente. 7déc

Vente à l'encan. PAR E. M. JACOBS, encanteur. IL sera vendu à l'encan, samedi 10 décembre 1864, à 10 heures, dans la rue des Champs-Elysées, entre les rues Chartres et Royale, Troisième District, au chemin de fer Pontchartrain, quatre wagons à coton, et six drays. Egalement, un lot de harnais. Conditions comptant. 6déc—

Café, billard et grocerie. PAR E. M. JACOBS, encanteur, Bureau, Passage de la Bourse, No 26. [illegible] GROCERIES [illegible]. Conditions—comptant. 6déc—t l j

Terrain de prix et amélioré dans le Troisième District. PAR E. M. JACOBS, encanteur, Bureau, Passage de la Bourse, No 26. IL sera vendu, samedi, 10 décembre 1864, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet compris entre les rues Craps, Amour, Esplanade et Piété [illegible]. Conditions—Comptant, en billets du Trésor. L'acte de vente par devant Mr O. Drouet, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 8 déc—7, 8, 9 et 10

Biscuits, pour à tirer, café, fromage, etc. PAR J. P. BOISSEAU, encanteur, Magasin d'encan au coin des rues Magasins et Gravier. IL sera vendu, aujourd'hui, 8 du courant, à 11 heures, à son magasin d'encan [illegible]. Conditions—comptant en billets du Trésor. 7déc

Grande vente de fer, enclumes, bouilloires, ancres, chaînes, coffre fort, presse à coton, coton, laine, &c. PAR J. P. BOISSEAU, encanteur, Bureau et magasin d'encan encoignure Magasins et Gravier. VENDREDI 9 du courant, il sera vendu à 11 heures, au magasin [illegible] de la rue du Bassin, à la tête du Vieux Bassin—Un lot de fer rond et carré, bouilloires, enclumes, ancres [illegible], coffre fort [illegible], un lot de coton, laine, voiles, cordes, fer de navire, &c. —Egalement— 1 CHEVAL et un WAGON. La vente est positive et sans réserve. Conditions—Comptant en billets du trésor des Etats Unis. 7déc

VENTES JUDICIAIRES.

A. Marchand vs [illegible] Frédéric St. Ferol. DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans—No [illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, 9 de janvier 1865, à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale [illegible] à la vente publique et adjudication de la propriété dont la description suit [illegible]. ALFRED SHAW, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Succession de Thomas Boyle et de son épouse Catherine Keenan, tous deux décédés. DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle Orléans [illegible]. ALFRED SHAW, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Succession de feue Felicie Malarcher, décédée veuve de feu Chs. D. Yancey. DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans [illegible]. ALFRED SHAW, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent DE LA NOUVELLE-ORLEANS. QUINZIEME ETAT ANNUEL. CONFORMEMENT à sa charte amendée, cette Compagnie présente l'état suivant de ses affaires: [illegible]

Les directeurs ont résolu de payer un intérêt de six pour cent l'an, sur tous les certificats non payés de profits, aux porteurs des dits certificats ou à leurs ayant-cause, à partir du deuxième lundi de juillet prochain. THOMAS A. ADAMS, Président. GEO. JONAS, Vice Président. WM. H. RICE, Secrétaire pro tem.

DIRECTEURS.

Thos. A. Adams,	G. W. Griffen,	S. S. Newman,
Samuel Bell,	George Knauff,	P. Avendano,
S. B. Sumner,	F. F. Folger,	F. Mota,
A. M. Kennedy,	J. M. Lapeyre,	C. Schneider,
Samuel Smith,	J. S. Jackson,	J. A. Mitchell,
A. Dutan,	George Jonas,	Wm Edwards,
Robert Geddes,	W. G. Robinson,	K. [illegible],
Magin Puig,	C. T. Buddecke,	P. A. Foley,
James J. [illegible],	M. Frellsen,	Thos L. Dix,
A. G. [illegible],	P. Simons,	A Thomson.

Nouveaux Médicaments. Injection et Liqueur. POUR la guérison rapide et infaillible de la Gonorrhée et écoulements de toute nature quelqu'anciens qu'ils soient. **Eau et Sirop Dépuratif,** Pour la prompte guérison des dartres, boutons, taches provenant des funestes conséquences des maladies secrètes. **Liqueur anti-rhumatismale.** Quelques cuillerées de cette préparation [illegible] les plus aigües. **Sirop Pectoral.** Contre les rhumes, toux, catharres, enrouements. Avec un seul flacon de ce sirop la toux la plus opiniâtre est arrêtée [illegible]. A vendre par E. BATTIER, pharmacien, Coin Dauphine et St Pierre.

L. E. MARCHAND, IMPRIMEUR, 204....Rue de Chartres....204, Entre Ste-Anne et Dumaine.